**Zeitschrift:** Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France

**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France

**Band:** - (1924)

**Heft:** 50

**Rubrik:** Section Lyonnaise

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 11.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

## ÉTAT DES MEMBRES

Dans sa dernière séance, le Comité de Direction de la Chambre de Commerce Suisse en France a procédé à l'admission, comme **membre effectif,** de l'*Association pour la Navigation sur le Haut-Rhin*, 32, Blumenrain, Bâle.

## SECTION LYONNAISE

L'Assemblée générale de la Section Lyonnaise de la Chambre de Commerce Suisse a eu lieu le 31 mai en présence de M. G. Meyer, consul de Suisse, Président d'honneur de la Section et sous la Présidence de M. J. Muller qui, après avoir souhaité la bienvenue aux assistants a donné lecture du rapport du Comité.

Ce rapport constate que la Section s'est occupée consciencieusement de toutes les questions qui lui ont été posées par les industriels et commerçants des deux côtés de la frontière et qu'elle s'est mise à la disposition de tous ceux qui ont eu besoin de ses conseils ou de ses démarches.

Elle a été appelée à donner de nombreux renseignements en matière douanière, elle a fait des enquêtes sur les conditions de travail du marché lyonnais, elle a été appelée à arbitrer, à la satisfaction des deux parties, un important litige, elle s'est occupée du placement de jeunes compatriotes désireux de passer quelques années dans la région lyonnaise, etc.

Enfin, au cours de la Foire de printemps 1924 elle a donné son concours pour l'organisation et la surveillance du Bureau d'information qui y était installé par le siège central de la Chambre.

A ce sujet le rapporteur a émis d'intéressantes considérations sur les conditions que devraient remplir les diverses foires d'échantillons pour atteindre toujours mieux leur but.

En terminant et après avoir affirmé sa foi dans l'utilité et dans l'avenir de la Section Lyonnaise, le Président a émis le vœu qu'une collaboration plus étroite avec les autorités et les Chambres de Commerce et autres groupements économiques en Suisse permette aux Chambres de Commerce suisses à l'étranger de se développer toujours davantage.

La lecture de ce rapport a été suivie d'une discussion très animée, après quoi M. J. Muller a bien voulu relater dans une intéressante causerie les observations qu'il a faites récemment, au cours d'un voyage, sur la situation des affaires en Allemagne occupée.

## BUREAU INDUSTRIEL SUISSE

Le 4e rapport du Comité de Direction du Bureau Industriel Suisse à Lausanne vient de sortir de presse. Il donne des renseignements détaillés sur le développement considérable des divers services de cette importante institution d'expansion économique. Nous reproduisons ici les quelques considérations générales par lesquelles débute le rapport :

Il nous est particulièrement agréable de constater les résultats favorables de l'activité du B.I.S., en présence des difficultés réelles auxquelles doivent encore faire face les industries et le commerce extérieur suisses. Quelques indices certains de reprise permettent d'envisager actuellement la situation avec plus de confiance qu'auparavant. Toutefois personne ne croit plus aujourd'hui à un remède universel qui guérira les maux dont souffre l'économie des peuples, à la suite de la guerre. On reconnaît de plus en plus que les relations commerciales internationales ne pourront reprendre et se développer que lentement. Un gros travail préparatoire est nécessaire. C'est une œuvre ingrate qui souvent n'est pas suivie de résultats immédiats. Elle n'en est pas moins indispensable. Les institutions d'expansion économique effectuent un travail semblable. Elles encourent, de ce fait, des critiques injustifiées de la part de personnes qui ne comprennent pas toujours la nature des services qu'on peut attendre de ces organisations. Qu'il nous soit donc permis d'émettre ici quelques considérations générales au sujet du rôle que peuvent jouer les institutions telles que la nôtre, dans la vie économique du pays. On juge assez fréquemment de l'utilité d'une organisation sans avoir jamais eu recours à ses services. En ce faisant on allègue des expériences faites précédemment avec des entreprises dont la nature avait de vagues ressemblances avec un organisme tel qu'il a été conçu par les fondateurs du B.I.S. On croit aussi parfois que les promoteurs de l'organisation rationnelle de l'expansion économique suisse proposent des moyens d'action semblables aux remèdes universels dont il a été question plus haut. Cette conception erronée donne naissance à de nombreux malentendus. Il est capital de constater qu'aucun organisme, même le mieux organisé, ne peut créer la demande, lorsque les conditions économiques ne la rendent pas possible, mais il peut, par contre, la provoquer, l'attirer au pays. La tâche principale de l'institution d'expansion économique est de chercher, par l'étude des marchés et la propagande, à aider les industries nationales dans leur lutte pour la conquête des débouchés. Son rôle est celui d'un intermédiaire désintéressé. Plus son organisation technique sera parfaite, plus elle disposera de moyens d'action efficaces, plus son activité sera profitable aux industries nationales. La concurrence sur le marché international est actuellement telle qu'aucun pays industriel ne saurait faire abstraction impuné-